

SOMMAIRE

P1-2

DOSSIER

La coopération : nouveau fer de lance des politiques publiques

P2

3 QUESTIONS À

John Billard,
Maire du Favril

P3

À VOTRE SERVICE

Dématérialisation du FDAIC :
l'innovation au service des communes

UN PARTENAIRE À VOS CÔTÉS : « FONCIER CŒUR DE FRANCE »

Un accompagnement à chaque étape de vos projets

P4

EN BREF

40 millions d'euros pour le THD

Des nouveaux CDDI pour les communautés de communes

Une convention entre le Département et l'ARS Centre

Quatre nouveaux Espace Cyber Emploi en 2014

INITIATIVES

Territoires.eurelien.fr,
un site pour les collectivités d'Eure-et-Loir



dossier

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La coopération : nouveau fer de lance des politiques publiques

Le 20 mars dernier, Albéric de Montgolfier, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, accueillait à Chartres, les représentants du Loir-et-Cher et du Loiret pour l'Assemblée générale constitutive d'Approlys, première centrale d'achat interdépartementale de France. Retour sur une initiative qui illustre la capacité des collectivités à être innovantes, pragmatiques et efficaces.

« La centrale d'achat Approlys n'est pas une charge supplémentaire pour les collectivités. C'est une source d'économies. Cette mutualisation des commandes publiques va nous permettre de bénéficier de prix et de prestations compétitifs, tout en favorisant l'investissement local et l'achat durable », Albéric de Montgolfier pose le cadre. L'union fait la force ! En 2013, les conseils généraux d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret ont décidé de s'unir pour renforcer leur attractivité, améliorer le service rendu aux citoyens et préparer l'avenir. « C'est une initiative innovante à double titre car les exemples de coopération entre conseils généraux demeurent rares, mais aussi parce que celle-ci porte sur un ensemble d'actions qui concernent, au-delà de l'amélioration de l'attractivité des territoires, le fonctionnement même des institutions », explique Luc Lamirault, Vice-

Président du Conseil général. Les trois conseils généraux d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret se sont rapprochés en 2013 pour mutualiser leurs achats et réaliser des économies. En effet, leur objectif de bonne gestion les a conduit à promouvoir des achats responsables, raisonnés et durables. Le but d'Approlys : mutualiser l'achat public pour le rendre plus efficace et plus souple en associant - notamment au travers du comité de pilotage - les membres le souhaitant (collectivités, EPCI, organismes publics...), à la passation des marchés publics et accords-cadres. Au-delà d'Approlys, la démarche commune aux trois départements porte bien d'autres initiatives. Dans un esprit d'ouverture et d'échange, quatre axes d'actions sont à l'étude : la performance de l'achat public, l'optimisation des ressources humaines, le partage de bonnes pratiques en



dossier

3 QUESTIONS À



« Le tissu économique local peut aussi être gagnant. »

John Billard,

Maire du Favril depuis 2008, John Billard est également Président de l'Association des Maires Ruraux du département (AMR 28).

■ En quoi cette initiative est innovante pour vous ?

Elle est innovante de part sa dimension. Je m'explique : les regroupements de collectivités pour rationaliser les achats existaient déjà, mais pas à cette taille. C'est cette dimension qui change tout et qui rend l'idée excellente. Pour les collectivités qui le souhaitent, elle est synonyme d'économies et d'optimisation des dépenses.

■ Cette centrale d'achat est-elle un bon outil de soutien au monde rural ?

Sans aucun doute ! Les petites communes ne peuvent pas mobiliser des achats courants suffisamment importants pour espérer obtenir une quelconque marge de négociation. Mais le facteur « économie » au sens réduction des dépenses n'est pas le seul élément à prendre en considération. Il faut favoriser l'investissement local. Le tissu économique peut aussi être gagnant.

■ L'idée d'un outil commun à 3 Départements, que cela vous inspire-t-il ?

À l'heure où tout le monde parle de simplification du millefeuille administratif, on ne va pas multiplier les centrales d'achats, surtout si elles ont des intérêts communs sur un même territoire. Cela renforce ma conviction que les départements ont une véritable utilité car ils sont proches des habitants et des maires de communes rurales. J'espère que la Région qui a décidé de monter sa propre centrale d'achats rejoindra Approllys.

matière de politiques sociales et la maîtrise des espaces fonciers (la création d'un établissement public foncier interdépartemental a été décidée cf. article page suivante). Les thématiques liées à l'accès à l'emploi et la performance énergétique des bâtiments bénéficieront également d'études particulières.

Approllys : une première en France

Approllys est la première centrale d'achat publique interdépartementale de France. Son but : mutualiser les achats pour dégager des économies d'échelle, sur les quelque 305 millions d'euros qui sont dépensés chaque année par les trois départements. « Les premiers marchés sont sur le point d'être lancés. Cette solution a l'avantage de permettre la maîtrise de la dépense publique, sans sacrifier la qualité de service. 23 domaines de l'achat public sont concernés : le fioul domestique, l'achat de véhicules, les mobiliers urbains, la maintenance informatique, l'achat de matières premières, etc. Il faut aussi préciser qu'Approllys est ouverte aux collectivités et intercommunalités candidates, sans condition de frontières géographiques » conclut Albéric de Montgolfier.

EXEMPLE D'ÉCONOMIE RÉALISABLE :

Pour l'achat de papier de bureau :

Prix d'achat d'une ramette de papier pour un conseil général seul : **Entre 2,52 € HT et 2,57 € HT.**

Pour deux conseils généraux : la ramette coûtera entre 2,40 € et 2,45 € H.T.

Économie directe de 0,12 € H.T par ramette.

Achat d'un véhicule de type CLIO

Prix d'achat d'une CLIO pour un conseil général seul : **8 938,13 € HT**

Pour 3 conseils généraux en groupement, le véhicule coûtera : **7 434,78 € HT**

Économie directe de 1503,35 € HT par véhicule.

COMMENT REJOINDRE APPROLYS ?

Toutes les entités publiques (communes, EPCI, EHPAD, EPLE, etc.) désireuses d'adhérer à ce projet peuvent se faire connaître via le formulaire en ligne. Il est disponible sur le site : approllys.fr. Chaque acteur pourra choisir le ou les domaines d'achat dans le(s)quel(s) il souhaite mutualiser.

L'objectif est de pouvoir travailler ensemble sur des besoins communs à partir du mois de septembre 2014. Les membres contribuent aux charges du Groupement au travers du versement des cotisations annuelles (qui seront inférieures à 100 €) et/ou de la mise à disposition de personnels, de locaux ou d'équipements.

Chaque structure ayant fait part de son souhait d'adhérer à Approllys recevra un exemplaire du procès-verbal de la première assemblée générale d'Approllys, actant notamment le coût de la cotisation annuelle. Pour l'ensemble des partenaires souhaitant adhérer, il sera proposé un modèle de délibération à soumettre à l'organe délibérant, comportant les statuts du groupement d'intérêt public.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : WWW.APPROLYS.FR

A votre service

Dématérialisation du FDAIC : l'innovation au service des communes

Depuis cette année, les maires euréliens et leurs collaborateurs bénéficient du nouveau service de dématérialisation des aides aux communes.

Après une première phase de test pour trois cantons (Chartres Sud-Ouest, la Ferté-Vidame, Thiron-Gardais) amorcée l'année dernière, le dispositif est, aujourd'hui, généralisé aux 29 cantons d'Eure-et-Loir. La démarche vise tout simplement à supprimer les supports papier des demandes d'aides financières pour les faire transiter sur des supports informatiques numériques. Un gage d'efficacité et d'économies pour améliorer le service public et optimiser les ressources. Cette démarche permet :



la transmission des dossiers en ligne ; le suivi en temps réel du dossier de l'instruction au paiement pour les bénéficiaires, les élus et les services ; des échanges et aides en lignes ; des extensions prévues aux autres dispositifs d'aides (CDDI, eau, Monuments Historiques, environnement).

En 2013, ce sont près de 20 millions d'euros qui ont été consacrés aux aides aux communes dont 9 millions pour le seul FDAIC (847 projets). Un important effet de levier impulsé par la politique du Conseil général d'Eure-et-Loir en faveur des communes et de l'économie locale.

Un partenaire à vos côtés : « Foncier Cœur de France »

Jeudi 13 février dernier, Albéric de Montgolfier, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Maurice Leroy, Président du Conseil général de Loir-et-Cher et Éric Doligé, Président du Conseil général du Loiret entérinaient la création d'un nouvel établissement public foncier local interdépartemental (EPFLI), baptisé « Foncier Cœur-de-France ».

Résultant de l'extension de l'établissement public foncier local du Loiret aux départements d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher, « Foncier Cœur-de-France » marquera une avancée supplémentaire dans la démarche de mutualisation entre les trois départements, initiée l'an dernier avec « l'Acte des Trois ».



Éric Doligé, Président du Conseil général de Loiret, Albéric de Montgolfier, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Maurice Leroy, Président du Conseil général de Loir-et-Cher.

L'EPFLI sera un outil de portage foncier au service de ses membres, souple et doté d'une capacité financière, technique et juridique capable d'apporter à nos communes et intercommunalités une réponse rapide aux opportunités foncières et immobilières qui se dégageront sur leur territoire. Un rôle déterminant pour Jean-François

Manceau, Conseiller général du canton d'Illiers-Combray : « Permettre à une collectivité de disposer rapidement d'une offre de services clé en mains face à une opportunité d'acquisition (foncier, friches, espaces naturels, dernier commerce,

logement...) ou à un projet de développement, constitue un atout leur permettant de maîtriser le développement de leur territoire, d'optimiser leur dépense, et de réduire par exemple la consommation de foncier agricole ».

NUMÉRIQUE

40 millions d'euros pour le THD

Le Département souhaite être un acteur majeur du déploiement du très haut débit en Eure-et-Loir. Il a donc voté une enveloppe de 40 millions d'euros pour abonder les 135 millions d'euros d'investissements pilotés par Eure-et-Loir Numérique, en concertation avec les EPCI sur la période 2013-2022. L'objectif d'Eure-et-Loir numérique : permettre à 73 % des foyers d'être éligibles à des débits de plus de 100 Mbit/s et à l'ensemble de la population eurélienne de bénéficier d'une montée en débit. 63 millions d'euros seront investis dès la période 2013-2016.



INVESTISSEMENT

Des nouveaux CDDI pour les communautés de communes

Ils permettent aux communautés de communes de concrétiser des projets qu'elles n'envisageraient pas si elles avaient à agir seules. Validée en septembre 2013 au terme d'une large concertation, la génération de contrats 2013-2016 est marquée par un effort financier de +20% par rapport à la précédente, soit une enveloppe globale de 22 millions d'euros à laquelle il faut ajouter 6,7 millions d'euros pour le très haut débit. Sont notamment concernés : le développement économique, les équipements touristiques, le maintien du commerce et de l'artisanat en milieu rural...

SANTÉ

Une convention entre le Département et l'ARS Centre

La région souffre de la désertification médicale, un enjeu majeur en termes de cohésion sociale et d'égalité des territoires. Le Conseil général et l'ARS travailleront donc sur l'augmentation du nombre de maîtres de stage, la télé-médecine et la télésanté, et l'accueil d'étudiants provenant d'Ile-de-France. De son côté, le Conseil général continuera de favoriser l'attractivité du département pour les professionnels de santé et leur mise en réseau, notamment grâce aux maisons de santé pluridisciplinaires.

EMPLOI

Quatre nouveaux Espace Cyber Emploi en 2014

Créés en 1999 par le Conseil général, les Espaces Cyber Emploi accueillent, conseillent et guident les demandeurs d'emploi vers les offres des entreprises. Ils ont accueilli en 2013 plus de 22 500 visiteurs. En 2014, le Conseil général complète son réseau de 21 Espaces Cyber Emploi en en ajoutant quatre nouveaux à Anet, Brezolles, Chérisy et Saint-Rémy-sur-Avre. Ouverts à tous, quel que soit le niveau de formation, ces lieux d'échange et de convivialité sont encadrés par des animateurs qui proposent sur rendez-vous aux demandeurs d'emploi un accès gratuit aux offres des entreprises, dans un espace accueillant.

Territoires.eurelien.fr, un site pour les collectivités d'Eure-et-Loir

Dans le cadre de la refonte de son site internet, le Conseil général a regroupé l'ensemble de l'information utile aux communes et EPCI dans un espace dédié : territoires.eurelien.fr



« En ces temps qui appellent la mobilisation de tous au service de nos habitants, le Département et les collectivités doivent plus que jamais agir ensemble », rappelle Eric Gérard, Conseiller général du canton de La Loupe. Grâce à cette présentation plus pratique des contenus de son site internet, le Département facilite l'accès des communes et EPCI à son offre de services..

Des services accessibles en un clic

Territoires.eurelien.fr intègre la procédure de dématérialisation des dossiers de subventions. En premier lieu celui du Fonds départemental d'aides aux communes (FDAiC). Y sont également regroupées les informations et procédures du champ culturel (ex. inscriptions aux Scènes euréliennes, programmes Musique à l'école) ainsi que sur les aides à l'eau potable ou dans la gestion des déchets.

Territoires.eurelien.fr accueille également des structures partenaires du Conseil général, des communes et des EPCI. A commencer par l'Agence technique départementale (ATD), qui y

présente son expertise en assainissement des eaux usées et en voirie. Mais aussi le SMO Eure-et-Loir numérique qui assure le déploiement de l'internet très haut débit. Vous y trouverez aussi l'offre du Parc départemental du Conseil général (vente et pose de panneaux de signalisation routière, de radars pédagogiques, travaux d'entretien, élaboration d'enrobés...).

Un site d'information aux collectivités

Cette plateforme sera également le moyen de vous informer sur les initiatives et bonnes pratiques au service des territoires. Adresses utiles, cartes du département, guide d'aide à la décision... Territoires.eurelien.fr est pour vous et vos services une véritable mine d'informations, complétée par la mise en ligne d'un annuaire des communes.

@ : www.territoires.eurelien.fr